INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

Cap sur le travail et la rémunération

Avril 2016 | Numéro 3

Comment ont évolué l'emploi à bas salaire et celui mieux rémunéré au Québec chez les travailleuses et les travailleurs ?[1]

par Luc Cloutier-Villeneuve

Le 1er mai 2016, au Québec, le taux horaire minimum augmente de 0,20 $ pour s'établir à 10,75 $. Cette majoration est identique à celle décrétée au cours des trois dernières années. Depuis plus de 10 ans, la hausse du salaire minimum coïncide avec la Journée internationale des travailleurs. L'Institut de la statistique du Québec profite encore une fois de cette occasion pour publier des résultats portant sur la question du salaire minimum. Cette année, les thèmes abordés sont l'emploi à bas salaire et celui mieux rémunéré.

L'emploi à bas salaire ou faiblement rémunéré, soit celui dont le salaire horaire est inférieur aux deux tiers du taux horaire médian[2], demeure un sujet d'intérêt puisqu'il concerne un nombre important de travailleuses et de travailleurs. À preuve, selon la définition retenue dans ce document et qui reprend celle généralement utilisée au niveau international (voir encart méthodologique), on estime à environ 3 550 000 le nombre d'emplois à bas salaire au Canada en 2015 dont environ 735 000 au Québec. Par ailleurs, on considère souvent les travailleurs à bas salaire comme des « travailleurs pauvres » puisque la probabilité de se retrouver dans cette situation est plus forte lorsque l'on occupe un emploi faiblement rémunéré. Toutefois, comme le mentionne Lamanthe (2013 : 11), « [...] tout travailleur à bas salaire n'est pas nécessairement un travailleur pauvre, tout dépendant de la composition du ménage dans lequel il est inséré et du revenu d'ensemble des différents membres de celui-ci. Pour autant, les travailleurs à bas salaire sont les premiers concernés par le risque d'être aussi des travailleurs pauvres ». Il reste qu'étudier l'évolution de l'importance des emplois à bas salaire, lors de l'analyse du marché du travail, demeure primordial puisqu'une plus grande présence de ce type d'emploi est susceptible d'indiquer une détérioration. En revanche, une moindre fréquence des emplois à bas salaire peut s'avérer une bonne nouvelle et cela est davantage le cas si les emplois les mieux rémunérés sont plus présents sur le marché du travail. Enfin, on peut se demander si le fait d'occuper des emplois à bas salaire constitue, comme le souligne une note de l'OCDE (1997), un tremplin ou un piège pour les travailleurs. Plus largement, on peut dire aussi que l'emploi faiblement rémunéré est un indicateur clef de la qualité des emplois (Osterman, 2015).

Au regard de ces réflexions, cet article se penche sur l'évolution de l'emploi à bas salaire au Québec chez les travailleuses et les travailleurs depuis la fin des années 1990. Plus particulièrement, une analyse sur la base de trois cohortes est faite afin de voir comment

1. Les analyses contenues dans ce texte ont été réalisées au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR). Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, du Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC), du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS) ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement. Les idées exprimées dans ce texte sont celles de l'auteur et non celles des partenaires financiers.

2. En 2015, le taux horaire médian au Québec s'établit à 20,60 $. Ainsi, le seuil permettant d'établir l'emploi à bas salaire se fixe à 13,60 $. Ce taux représente 129,7 % du taux horaire minimum pondéré qui est de 10,48 $ en 2015. Pour une analyse des emplois gravitant autour de ceux rémunérés au salaire minimum, voir Demers (2015).

s'insèrent et évoluent les personnes sur le marché du travail. En parallèle, on examine l'évolution des emplois les mieux rémunérés dans ces cohortes, soit ceux dont le salaire horaire se situe dans les 4e et 5e quintiles. Finalement, on dresse un portrait sommaire de l'emploi à bas salaire en 2015 et de la variation de son taux selon diverses variables liées au travailleur, à l'emploi et au milieu de travail. Des résultats contextuels sont également présentés afin de situer le Québec à l'échelle canadienne et internationale.

L'importance relative de l'emploi à bas salaire

La figure 1 montre qu'environ 2 personnes sur 10 occupent un emploi à bas salaire en 2015. En nombre, ce sont environ 735 000 travailleuses et travailleurs qui sont concernés. Comme on peut le voir, ce taux fluctue légèrement au cours de la période 1997-2015, mais une baisse de près de 4 points de pourcentage est observée entre le début et la fin de cette période. La figure 1 permet aussi de voir l'importance relative de l'emploi rémunéré au taux du salaire minimum qui demeure assez constante au fil du temps, se situant aux alentours de 6 %. C'est donc dire que la part d'emplois à bas salaire est trois fois plus importante que celle de l'emploi rémunéré au salaire minimum. Un examen selon le sexe (figure 2) révèle que les travailleuses, peu importe l'année, sont davantage présentes que les travailleurs dans l'emploi à bas salaire. En 1997, 3 travailleuses sur 10 se trouvaient dans cette situation contre moins de 2 travailleurs sur 10. L'écart a diminué durant la période alors que près du quart des travailleuses occupent un emploi à bas salaire en 2015 contre un peu plus de 15 % chez les travailleurs.

Bien que, de façon générale, on observe une tendance à la baisse pour la part de l'emploi à bas salaire, une lecture à partir de cohortes permet de mieux voir comment l'importance relative de ce type d'emploi a évolué chez les travailleuses et les travailleurs.

Figure 1
Incidence de l'emploi à bas salaire et part d'emplois rémunérés au salaire minimum, emploi salarié, Québec, 1997-2015

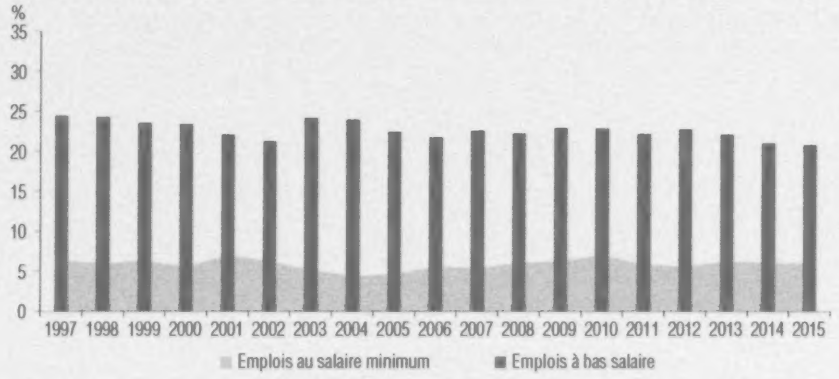

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 2
Incidence de l'emploi à bas salaire selon le sexe, emploi salarié, Québec, 1997-2015

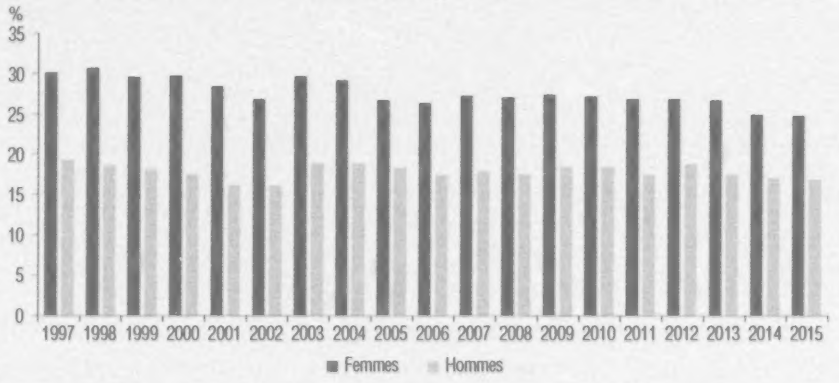

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'évolution de l'emploi à bas salaire dans trois cohortes

La figure 3 présente l'évolution de la part d'emplois à bas salaire chez les travailleuses pour trois cohortes (voir encart méthodologique pour une justification du choix des cohortes). Les résultats révèlent, sans surprise, que la plus jeune cohorte, soit celle des personnes nées entre 1969 et 1978, affiche une part d'emplois à bas salaire importante en début de période (plus de 50 % en 1997). Ce taux élevé n'est pas surprenant étant donné que les travailleuses de cette cohorte sont alors âgées de 19 à 28 ans. À ce moment, la cohorte comprend les travailleuses qui n'ont pas nécessairement terminé leur cursus scolaire et d'autres qui ont une faible durée d'emploi. Quoi qu'il en soit, l'évolution de cette cohorte montre que la proportion d'emplois à bas salaire diminue dans les cinq premières années, surtout, pour s'établir à environ 14 % en 2015 alors que les travailleuses de cette cohorte sont âgées entre 37 et 46 ans. Ces résultats laissent entendre que la plus jeune cohorte s'extirpe assez bien de l'emploi à bas salaire. Parmi les cohortes plus âgées, on note une diminution d'environ 5 points de pourcentage durant la période de la part d'emplois à bas salaire chez les travailleuses nées entre 1959 et 1968 et âgées de 47 à 56 ans en 2015. Leur taux s'établit à environ 15 % en 2015. Enfin, une tendance à un accroissement est constatée pour la part d'emplois faiblement rémunérés chez les travailleuses nées entre 1949 et 1958 à partir de la fin des années 2000, et cela coïncide avec une baisse importante de l'emploi et du taux d'emploi de ces travailleuses (données non présentées); celles-ci sont âgées de 57 à 66 ans en 2015. Il importe cependant de mentionner qu'une diminution du nombre d'emplois parmi ceux les mieux rémunérés pourrait être davantage à l'origine de cette situation en raison de la prise de la retraite. Les résultats pour ces deux dernières cohortes tendent à démontrer qu'à partir d'un certain âge, il devient difficile pour les travailleuses de sortir d'un emploi à bas salaire tout en demeurant sur le marché du travail.

Figure 3

Incidence de l'emploi à bas salaire pour trois cohortes chez les travailleuses, en proportion de l'emploi salarié, Québec, 1997-2015

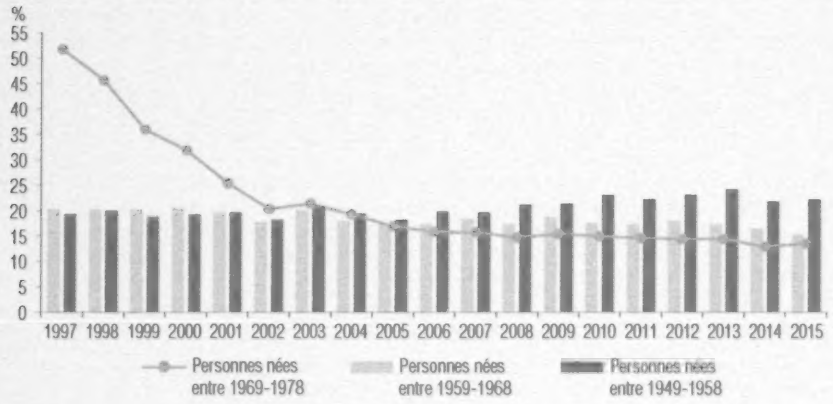

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 4

Incidence de l'emploi à bas salaire pour trois cohortes chez les travailleurs, emploi salarié, Québec, 1997-2015

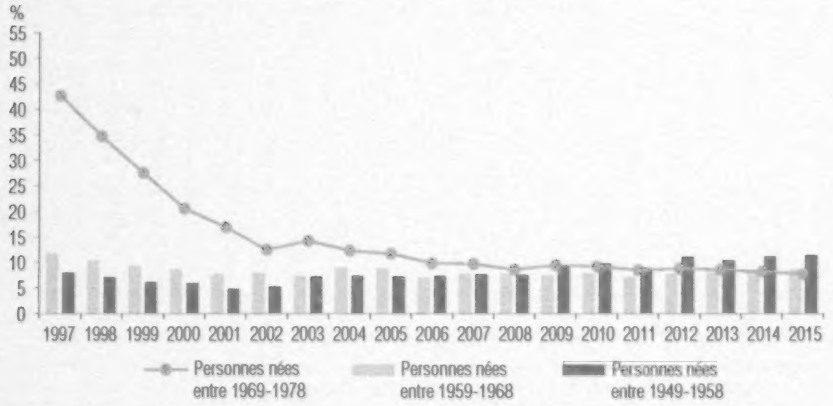

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Qu'en est-il de la situation des travailleurs pour les trois cohortes étudiées? La figure 4 révèle un scénario identique à celui des travailleuses dans les trois cohortes. Mais au-delà de ce constat général, les résultats font ressortir un écart entre les sexes en faveur des travailleurs. Ces derniers sont en effet moins présents que les travailleuses dans l'emploi à bas salaire, et ce, tant au début qu'à la fin de la période. Par ailleurs, même si les trois cohortes présentaient des écarts entre les sexes du même ordre en 1997 (9-11 points), en 2015, la situation diffère alors que la plus jeune cohorte voit son écart se réduire presque de moitié comparativement à une baisse plus limitée dans la cohorte intermédiaire et aucun changement dans celle la plus âgée. En fait, une différence d'environ 6 points de pourcentage s'observe entre les travailleuses et les travailleurs de la plus jeune cohorte qui ont, rappelons-le, entre 37 et 46 ans en 2015.

Ces changements dans l'emploi à bas salaire ont-ils eu des répercussions sur l'emploi mieux rémunéré? Le fait, par exemple, que la plus jeune cohorte de travailleuses a pu sortir de l'emploi à bas salaire s'est-il traduit par une plus grande présence dans l'emploi mieux rémunéré, soit celui se classant dans les 4e et 5e quintiles?

L'évolution de l'emploi mieux rémunéré dans trois cohortes

La figure 5 révèle que la part d'emplois dans les quintiles supérieurs de rémunération horaire s'est accrue presque de façon continue au cours de la période dans la plus jeune cohorte de travailleuses. En 2015, près de la moitié des travailleuses de ce groupe ont un tel niveau de rémunération dans leur emploi.

Pour sa part, la cohorte des travailleuses nées entre 1959 et 1968 voit sa part d'emplois dans les quintiles supérieurs augmenter d'environ 7 points de pourcentage durant la période et présente en 2015 un taux de l'ordre de 45 %. Quant à la situation pour la cohorte la plus âgée, soit celle des travailleuses nées entre 1949 et 1958, elle reflète la baisse de l'emploi ayant eu lieu chez ces dernières entre 1997 et 2015 (diminution de l'ordre de 140 000). Cette baisse, comme déjà mentionné, résulte en grande partie des départs à la retraite puisque les travailleuses de cette cohorte sont âgées de 57 à 66 ans en 2015. Elle a pour effet d'induire, durant la période, une tendance à la baisse de la part de ces travailleuses dans l'emploi mieux rémunéré. Ainsi, un peu plus du tiers des travailleuses plus âgées ont un emploi de ce niveau en 2015, une proportion beaucoup moins élevée que celles notées dans les plus jeunes cohortes. Ces constats dans la cohorte plus âgée montrent bien que la réduction de l'emploi s'est faite davantage dans les emplois des quintiles supérieurs; d'ailleurs, une tendance à la hausse de la part d'emplois à bas salaire a été notée pour ce groupe.

Ces changements chez les travailleuses s'observent-ils également chez les travailleurs? Selon la figure 6, cela est le cas pour la plus jeune cohorte alors que les travailleurs ont vu leur présence dans l'emploi des quintiles supérieurs augmenter de façon importante pendant la période (de moins de 20 % en 1997 à près de 60 % en 2015).

Quant aux travailleurs de la cohorte intermédiaire, ils semblent avoir accru davantage leur part d'emplois dans les quintiles supérieurs que leurs homologues féminins alors que du côté de la cohorte plus âgée, les travailleurs ont connu une baisse deux fois plus importante que les travailleuses dans les emplois les mieux rémunérés. Encore là, l'effet des départs à la retraite est en cause et semble avoir eu plus d'impact chez les travailleurs les mieux rémunérés compte tenu que ces derniers étaient plus présents que leurs consœurs dans ce type d'emploi en début de période (écart de l'ordre de 20 points).

Figure 5

Incidence de l'emploi mieux rémunéré (Q4-Q5) pour trois cohortes chez les travailleuses, emploi salarié, Québec, 1997-2015

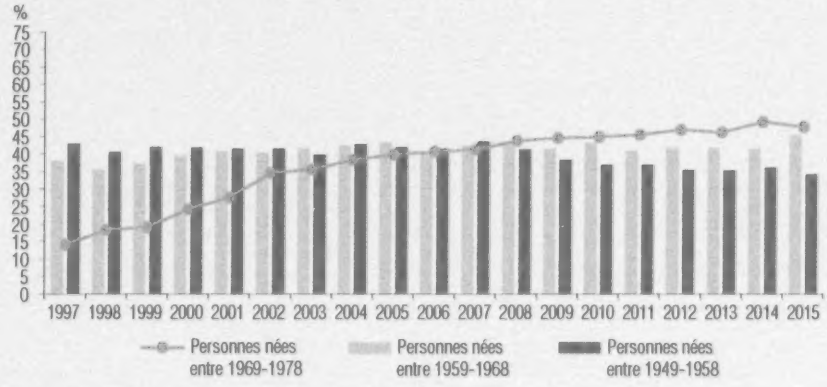

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 6

Incidence de l'emploi mieux rémunéré (Q4-Q5) pour trois cohortes chez les travailleurs, emploi salarié, Québec, 1997-2015

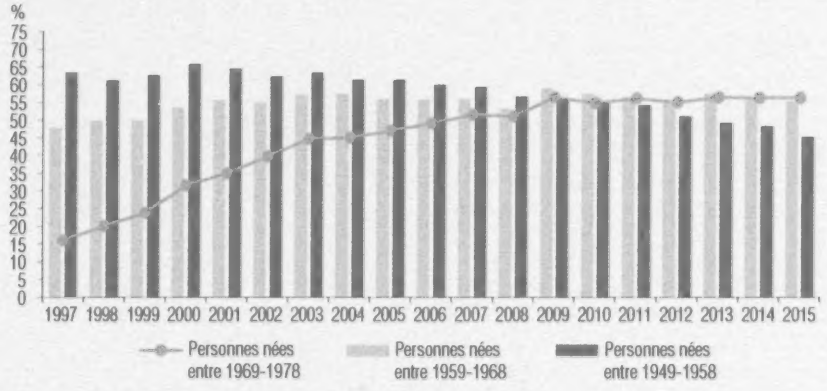

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

On peut se demander par ailleurs si les salaires moyens dans les quintiles supérieurs sont du même ordre chez les travailleuses et les travailleurs. La figure 7 permet de voir ce qu'il en est en 1997 et en 2015 ; les emplois à bas salaire sont également présentés. Les résultats de cette figure ne portent pas sur les cohortes étudiées, mais reflètent sensiblement certaines données non publiées pour ces dernières. On constate que le salaire horaire moyen dans les emplois à bas salaire est du même ordre chez les travailleuses et les travailleurs en 2015, se situant à environ 11 $ et celui-ci a augmenté de près de 4 $ par rapport à 1997. Toutefois, le salaire horaire moyen chez les travailleuses dans les quintiles supérieurs se fixe en 2015 à 34,07 $ comparativement à 35,54 $ chez les travailleurs. Il convient de souligner ici que la croissance exprimée en dollars a été du même ordre dans ces quintiles pour ces deux groupes durant la période, soit d'environ 12 $; cette croissance est trois fois plus élevée que la hausse notée dans les emplois à bas salaire.

En résumé, bien qu'il soit toujours important, l'emploi à bas salaire a connu une baisse de son poids relatif depuis la fin des années 1990. Celle-ci s'est davantage produite chez les travailleuses, mais ces dernières demeurent encore aujourd'hui plus présentes dans ce type d'emploi.

L'analyse par cohorte chez les femmes révèle cependant que la plus jeune, soit celle des travailleuses nées entre 1969 et 1978, a connu une évolution favorable en réduisant fortement sa part d'emplois à bas salaire ; de fait, seulement un peu plus d'une travailleuse sur 10 de cette cohorte occupe en 2015 un tel emploi comparativement à environ 25 % dans l'ensemble de l'emploi salarié des travailleuses. Cette cohorte se distingue d'ailleurs sur d'autres plans. En effet, les travailleuses en faisant partie sont moins touchées par l'emploi à bas salaire que leurs consœurs de la cohorte la plus âgée et elles affichent un écart moins grand par rapport à leurs homologues masculins. En outre, on a pu observer que les travailleuses de la plus jeune cohorte ont été en mesure d'accéder de plus en plus aux emplois les mieux rémunérés dépassant même à ce chapitre leurs collègues féminines les plus âgées.

Les principales caractéristiques de l'emploi à bas salaire en 2015

Comment se caractérise l'emploi à bas salaire au Québec en 2015 et comment celui-ci a-t-il évolué lorsqu'on tient compte de certaines caractéristiques du travailleur, de l'emploi et du milieu de travail ? Les tableaux 1 à 3 permettent de répondre à ces questions.

Il est normal de constater une répartition d'emplois à bas salaire plus forte dans les groupes qui sont les plus populeux. Par exemple, on ne s'étonnera pas de voir que l'emploi non étudiant, qui compte pour plus de 80 % de l'emploi, regroupe un fort contingent d'emplois à bas salaire (plus de 64 %). Il en va de même aussi, par exemple, pour les personnes nées au pays, les personnes qui ont un emploi permanent, celles qui sont non syndiquées, celles qui travaillent dans le secteur privé ou encore dans le secteur des services. Lorsqu'on regarde la répartition de l'emploi à bas salaire en 2015, on constate que celui-ci est davantage le fait des femmes (59 %) et qu'il concerne près de la moitié des jeunes de moins de 25 ans. Par ailleurs, la majorité des emplois à bas salaire (59 %) sont occupés par des travailleurs salariés qui ont complété une formation postsecondaire. De plus, même si la part d'emplois à bas salaire chez les travailleurs ayant une durée d'emploi de plus de 5 ans demeure faible (moins de 10 %), ce groupe représente environ un travailleur sur cinq dans l'emploi à bas salaire. On peut penser ici que le fait d'occuper un emploi à bas salaire pendant plusieurs années augmente la probabilité d'être confiné dans ce genre d'emploi.

Figure 7

Taux de salaire horaire moyen ($ courants) selon le niveau de rémunération, résultats selon le sexe, Québec, 1997 et 2015

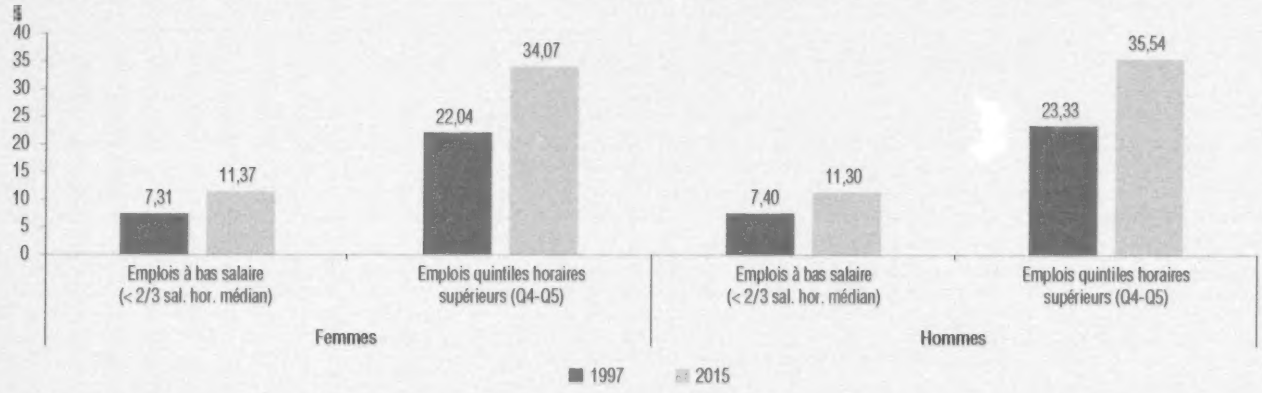

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Certains groupes sont plus susceptibles que d'autres d'occuper un emploi à bas salaire puisqu'ils sont surreprésentés dans ce genre d'emploi. Mentionnons, en particulier, les travailleurs âgés de 15-19 ans ou de 20-24 ans, ceux sans diplôme, les étudiants, les travailleurs surqualifiés, ceux ayant une faible durée d'emploi, les travailleurs à temps partiel, les travailleurs ayant des revenus hebdomadaires moindres (moins de 500 $), ceux non syndiqués, ceux travaillant dans les petits établissements et ceux se trouvant dans le commerce de détail ou l'hébergement et les services de restauration. Le fait de ne pas avoir de telles caractéristiques semble donc moins associé à l'emploi à bas salaire.

Entre 1997 et 2015, la part d'emplois à bas salaire est en baisse dans plusieurs sous-groupes comparés. Les travailleurs âgés de 20-24 ans et de 25-29 ans, ceux qui ont entre 12 et 24 mois ou entre 37 et 48 mois de durée d'emploi ou encore ceux qui ont des semaines de travail de 40 heures ou plus se démarquent sur ce plan avec des réductions de l'ordre de 8

Tableau 1
Caractéristiques de l'emploi à bas salaire, résultats selon certaines variables sociodémographiques, Québec, 2015

	Emploi salarié	Emploi à bas salaire				
		Nombre	Répartition	Taux	Variation 1997-2015	Indice de surreprésentation[1]
	k	k	%		point de %	n
Ensemble	**3537,9**	**733,7**	**100,0**	**20,7**	**–3,7†**	**–**
Femmes	1746,5	432,5	58,9	24,8	–5,4†	1,2
Hommes	1791,5	301,2	41,1	16,8	–2,5†	0,8
15-19 ans	185,5	168,8	23,0	91,0	–4,0	4,4
20-24 ans	366,5	176,3	24,0	48,1	–10,5†	2,3
25-29 ans	371,0	60,7	8,3	16,4	–7,9†	0,8
30-34 ans	408,7	43,4	5,9	10,6	–5,5†	0,5
35-44 ans	784,0	80,9	11,0	10,3	–3,6†	0,5
45-54 ans	810,4	97,1	13,2	12,0	–1,9†	0,6
55 ans et plus	611,7	106,6	14,5	17,4	–2,6	0,8
Sans DES	357,8	154,7	21,1	43,3	5,8	2,1
Avec DES	527,1	148,4	20,2	28,2	2,1†	1,4
Études coll. niv. profess.	823,0	210,6	28,7	25,6	–3,8†	1,2
Études coll. niveau cégep	921,3	149,6	20,4	16,2	–3,5†	0,8
Études Universitaires	908,7	70,3	9,6	7,7	–1,1	0,4
Étudiants[2]	432,3	250,2	36,1	57,9	–0,1	3,0
Non-étudiants[2]	2988,8	443,1	63,9	14,8	–5,6†	0,8
Personne seule	1361,4	451,7	61,6	33,2	–5,3†	1,6
Personne vivant en couple	2176,6	282,0	38,4	13,0	–3,7†	0,6
Avec enfants (< 25 ans)	1249,2	130,6	17,8	10,5	–4,7†	0,5
Sans enfants (< 25 ans)	2288,7	603,1	82,2	26,4	–4,6†	1,3
Immigrants	487,0	121,1	16,5	24,9	..	1,2
Natifs	3050,9	612,6	83,5	20,1	..	1,0

– N'ayant pas lieu de figurer.
.. Résultats non disponibles en 1997.
† Variation significative au seuil de 5 %.
1. Un indice de surreprésentation supérieur à 1 indique que la caractéristique présente une part d'emplois à bas salaire plus élevée que celle observée dans l'emploi salarié total.
2. Estimation faite sur 8 mois. Sont exclus les mois de mai à août. Les travailleurs âgés de 65 ans et plus sont également exclus.
Note : Les estimations présentées dans ce tableau ont des coefficients de variation inférieurs à 15 %.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, 2015*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

à 11 points de pourcentage. Également, il convient de mentionner les travailleurs se trouvant dans les établissements de moins de 20 employés, ceux œuvrant dans l'industrie de la fabrication, dans celle des services professionnels, scientifiques et techniques de même que les travailleurs des autres services qui ont connu aussi des baisses de 8 points ou plus. En revanche, les travailleurs qui font du temps partiel (15-21 heures) sont davantage susceptibles d'occuper un emploi à bas salaire puisque leur taux a crû d'environ 4 points durant la période.

Tableau 2
Caractéristiques de l'emploi à bas salaire, résultats selon certaines variables liées au travailleur et à l'emploi, Québec, 2015

	Emploi salarié	Emploi à bas salaire				
		Nombre	Répartition	Taux	Variation 1997-2015	Indice[1] de surreprésentation
	k	k	%		point de %	n
Ensemble	**3537,9**	**733,7**	**100,0**	**20,7**	**–3,7†**	–
Surqualifié	921,9	320,8	43,7	34,8	–5,1†	1,7
Non surqualifié	2616,0	412,9	56,3	15,8	–4,6†	0,8
Emploi moins qualifié	2060,7	652,8	89,0	31,7	–1,4†	1,5
Emploi qualifié	1477,2	81,0	11,0	5,5	–3,4†	0,3
Moins de 12 mois	683,7	287,0	39,1	42,0	–5,7†	2,0
Entre 12 et 24 mois	402,9	131,4	17,9	32,6	–9,0†	1,6
Entre 25 et 36 mois	270,3	75,7	10,3	28,0	–5,1†	1,4
Entre 37 et 48 mois	229,7	53,1	7,2	23,1	–8,9†	1,1
Entre 49 et 60 mois	210,7	37,9	5,2	18,0	–7,4†	0,9
Plus de 60 mois	1740,7	148,6	20,3	8,5	–1,1	0,4
Moins de 15 heures	196,8	123,4	16,8	62,7	2,4	3,0
Entre 15 et 21 heures	262,9	142,1	19,4	54,0	4,1†	2,6
Entre 22 et 29 heures	222,2	82,9	11,3	37,3	3,4	1,8
Entre 30 et 34 heures	346,0	90,6	12,4	26,2	–4,4	1,3
Entre 35 et 39 heures	1158,9	119,1	16,2	10,3	–3,0†	0,5
40 heures ou plus	1351,2	175,5	23,9	13,0	–8,3†	0,6
Emploi temporaire	497,4	169,2	23,1	34,0	–5,5†	1,6
Emploi permanent	3040,5	564,6	76,9	18,6	–3,6†	0,9
Moins de 200 $	247,5	201,6	27,5	81,5	–1,0	3,9
Entre 200 $ et 299 $	173,7	127,0	17,3	73,1	3,2	3,5
Entre 300 $ et 399 $	215,1	145,3	19,8	67,6	–9,6†	3,3
Entre 400 $ et 499 $	291,8	187,5	25,5	64,2	1,7	3,1
500 $ et plus	2610,0	72,4	9,9	2,8	1,3	0,1

– N'ayant pas lieu de figurer.
† Variation significative au seuil de 5 %.
1. Un indice de surreprésentation supérieur à 1 indique que la caractéristique présente une part d'emplois à bas salaire plus élevée que celle observée dans l'emploi salarié total.
Note 1 : Les estimations présentées dans ce tableau ont des coefficients de variation inférieurs à 15 %.
Note 2 : Pour obtenir exactement la variation du taux d'emplois à bas salaire, les salaires hebdomadaires de 1997 sont ramenés en dollars de 2015.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, 2015*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 3

Caractéristiques de l'emploi à bas salaire, résultats selon certaines variables liées au milieu de travail, Québec, 2015

	Emploi salarié	Emploi à bas salaire				
		Nombre	Répartition	Taux	Variation 1997-2015	Indice de surreprésentation[1]
	k	k	%		point de %	n
Ensemble	**3537,9**	**733,7**	**100,0**	**20,7**	**–3,7†**	**–**
Non syndiqué	2145,1	619,1	84,4	28,9	–6,9†	1,4
Syndiqué	1392,8	114,6	15,6	8,2	–0,1	0,4
Moins de 20 employés	1080,0	346,5	47,2	32,1	–9,5†	1,5
Entre 20 et 99 employés	1202,6	286,0	39,0	23,8	–0,3	1,1
100 employés ou plus	1255,3	101,2	13,8	8,1	–1,3†	0,4
Public	886,7	38,5	5,2	4,3	–2,6†	0,2
Prive	2651,2	695,2	94,8	26,2	–3,9†	1,3
Secteur des biens	730,3	90,3	12,3	12,4	–7,9†	0,6
Secteur des services	2807,6	643,4	87,7	22,9	–3,0†	1,1
Industries primaires	83,6	14,4	2,0	17,3	–3,3	0,8
Construction	175,1	11,5	1,6	6,6*	–3,5†	0,3
Fabrication	471,6	64,3	8,8	13,6	–8,2†	0,7
Commerce de gros	119,9	19,1	2,6	15,9	–4,8	0,8
Commerce de détail	486,4	250,2	34,1	51,4	–0,2	2,5
Transport et entreposage	167,7	17,0	2,3	10,1	–4,9	0,5
Finance, assurances, immobilier et location	186,7	11,7	1,6	6,3	–4,7	0,3
Services professionnels, scientifiques et techniques	217,6	14,6	2,0	6,7	–8,2†	0,3
Gestion d'entreprises, serv. de soutien et autres serv.	128,5	28,7	3,9	22,4	–5,1	1,1
Services d'enseignement	268,1	12,4	1,7	4,6	–1,8	0,2
Soins de santé et assistance sociale	489,9	57,9	7,9	11,8	–1,3	0,6
Information, culture et loisirs	146,8	37,2	5,1	25,3	0,9	1,2
Hébergement et services de restauration	257,4	158,1	21,5	61,4	–4,4	3,0
Autres services	102,4	25,8	3,5	25,2	–13,1†	1,2
Administrations publiques	236,2	10,9	1,5	4,6*	–3,5†	0,2

– N'ayant pas lieu de figurer.

* Coefficient de variation entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

† Variation significative au seuil de 5 %.

1. Un indice de surreprésentation supérieur à 1 indique que la caractéristique présente une part d'emplois à bas salaire plus élevée que celle observée dans l'emploi salarié total.

Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, 2015*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

L'importance relative de l'emploi à bas salaire au Canada et dans certains pays de l'OCDE

Sur le plan canadien et international, comment se situe le Québec au regard de l'incidence de l'emploi à bas salaire? Les tableaux 4 et 5 apportent des éléments d'information à cet égard. Il convient de préciser ici que les résultats au niveau international portent sur les travailleurs à temps complet.

La part d'emplois à bas salaire au Québec chez les travailleuses (25 %) semble un peu moins élevée que celle notée au Canada (28 %). Un scénario similaire est observé chez les travailleurs qui affichent un taux aux alentours de 17 %.

Toutefois, la région de Terre-Neuve-et-Labrador se distingue avec une proportion d'emplois à bas salaire chez les travailleuses d'environ 36 %. L'Ontario, l'Alberta et la Saskatchewan semblent aussi se distinguer de la moyenne d'ensemble des travailleuses avec une part d'emplois à bas salaire avoisinant les 30 %.

À l'instar du Québec, plusieurs régions canadiennes montrent une réduction de leur part d'emplois à bas salaire entre 1997 et 2015. Les baisses semblent particulièrement importantes chez les travailleuses du Nouveau-Brunswick (environ 9 points de pourcentage) ainsi que chez celles du Manitoba (environ 7 points) et de la Colombie-Britannique (6 points). Du côté des travailleurs, deux régions se démarquent avec une réduction d'au moins 4 points de la proportion d'emplois à bas salaire. Il s'agit de Terre-Neuve-et-Labrador et du Manitoba.

Tableau 4

Incidence de l'emploi à bas salaire au Québec et ailleurs au Canada, résultats selon le sexe, 2015

		Emploi salarié	Emploi à bas salaire			
			Seuil	Nombre	Taux	Variation 1997-2015
		k	$	k	%	point de %
Terre-Neuve et Labrador	Femmes	105,8	13,80	37,7	35,6	−0,9
	Hommes	102,6	13,80	16,2	15,8	−3,9
Île-du-Prince-Édouard	Femmes	32,9	11,88	6,8	20,7	−4,1
	Hommes	29,5	11,88	5,1	17,3	3,4
Nouvelle-Écosse	Femmes	200,7	12,54	50,1	24,9	−4,0
	Hommes	188,9	12,54	33,0	17,5	−0,6
Nouveau-Brunswick	Femmes	157,9	12,21	38,7	24,5	−9,4
	Hommes	151,8	12,21	23,8	15,6	−2,6
Québec	Femmes	1746,5	13,60	432,5	24,8	−5,4
	Hommes	1791,5	13,60	301,2	16,8	−2,5
Ontario	Femmes	2920,3	14,52	854,6	29,3	−0,2
	Hommes	2914,6	14,52	612,1	21,0	2,2
Manitoba	Femmes	263,7	13,20	63,8	24,2	−6,8
	Hommes	270,8	13,20	43,9	16,2	−3,9
Saskatchewan	Femmes	226,6	15,05	63,5	28,0	−2,3
	Hommes	242,7	15,05	43,1	17,8	−1,6
Alberta	Femmes	881,2	16,75	249,5	28,3	−2,8
	Hommes	993,7	16,75	153,7	15,5	−2,0
Colombie-Britannique	Femmes	937,1	14,92	249,6	26,6	−6,1
	Hommes	955,6	14,92	169,7	17,8	−2,5
Canada	Femmes	7506,7	14,52	2099,9	28,0	−2,6
	Hommes	7680,1	14,52	1449,1	18,9	−0,2

Note : Exception faite du Québec, aucun coefficient de variation n'a été produit.
Source : Statistique Canada, *Enquête sur la population active, 2015*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Enfin, peu importe la région, les travailleuses sont toujours plus présentes dans l'emploi à bas salaire que les travailleurs. Cinq régions semblent toutefois ressortir avec des écarts de 9 points ou plus de pourcentage : Terre-Neuve-et-Labrador, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Sur le plan international

En 2013, la part d'emplois à bas salaire chez les salariés à temps complet est d'environ 18 % au Québec, soit un taux relativement identique à la moyenne des pays de l'OCDE représentés. Cependant, certains pays présentent des proportions d'emplois à bas salaire plus élevées, c'est-à-dire de l'ordre de 25 % (États-Unis et Corée). Par contre, d'autres pays affichent une part d'emplois à bas salaire relativement basse, soit en deçà de 10 %. Mentionnons à cet égard la Belgique, la Finlande ainsi que la Suisse. Les résultats sur l'emploi à bas salaire montrent que le Québec occupe davantage une position intermédiaire sur le plan international à ce chapitre.

De 2003 à 2013, la part d'emplois à bas salaire diminue de près de 3 points de pourcentage au Québec, alors que pour l'ensemble des pays de l'OCDE pour lesquels des données sont disponibles, elle demeure assez stable. Cette relative stabilité dans ces pays cache néanmoins des variations opposées. Plus particulièrement, le Danemark, l'Irlande et le Portugal voient leur taux augmenter dans une fourchette de 4 à 6 points, tandis que la Grèce, la Hongrie de même que le Luxembourg montrent une baisse de l'ordre de 6 points.

Tableau 5

Incidence de l'emploi à bas salaire au Québec et dans certains pays de l'OCDE chez les travailleurs à temps complet, 2003 et 2013

	2003[1]	2013[1]
	%	
Australie	13,4	15,8
Autriche	15,2	15,9
Belgique	..	6,0
Canada	22,0	21,0
Québec	**20,4**	**17,7**
Chili	15,6	15,3
République tchèque	18,9	20,1
Danemark	14,3	19,9
Estonie	28,3	24,0
Finlande	6,4	9,1
France[2]	..	16,1
Allemagne	17,5	18,8
Grèce	20,0	13,9
Hongrie	22,7	16,8
Islande	18,7	16,9
Irlande	19,2	23,3
Israël	23,4	22,1
Italie	9,4	10,1
Japon	14,4	14,2
Corée	24,9	24,7
Luxembourg	20,8	14,8
Mexique	17,9	14,2
Pays-Bas	12,7	14,9
Nouvelle-Zélande	13,2	13,7
Norvège	..	..
Pologne	22,2	22,7
Portugal	14,1	19,4
République slovaque	18,0	20,0
Espagne	16,3	14,6
Suède	..	..
Suisse	8,9	9,2
Royaume-Uni	20,6	20,5
États-Unis	23,3	25,0
OCDE[3]	17,6	17,1

.. Données non disponibles.

1. Pour certains pays, l'année de référence diffère, généralement d'un an à deux ans (consulter les sources pour des précisions).
2. Les résultats pour ce pays portent sur l'année 2012.
3. Il s'agit d'une moyenne non pondérée qui porte sur les pays ci-dessus (excluant la France).

Note 1 : La fréquence d'emplois à bas salaire se réfère à la proportion de salariés dont le salaire est inférieur au deux tiers du salaire médian.

Note 2 : Les estimations de salaires utilisées dans le calcul de l'emploi à bas salaire réfèrent aux salaires bruts des salariés à temps complet sur une base annuelle. Pour la France, le calcul est basé sur le salaire net mensuel des salariés à temps complet alors que dans le cas du Québec, il s'agit de la rémunération hebdomadaire moyenne brute des travailleurs salariés à temps plein.

Sources : OCDE 2015 ;
Dares 2012, pour la France ;
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, 2015, pour le Québec.

Encart méthodologique

Définitions

Analyse par cohorte

Dans cet article, des analyses sont faites auprès de trois cohortes de 10 ans afin d'avoir une plus grande robustesse statistique. Compte tenu de la disponibilité des données, les cohortes évoluent sur une période de 18 ans, soit de 1997 à 2015. La première cohorte porte sur les personnes nées entre 1969 et 1978 et qui ont entre 19 et 28 ans en 1997 et de 37 à 46 ans en 2015. La deuxième cohorte concerne les personnes nées entre 1959 et 1968 dont l'âge varie de 29 à 38 ans en 1997 et de 47 à 56 ans en 2015. La troisième cohorte s'applique aux personnes nées entre 1949 et 1958 et dont l'âge se situe entre 39 et 48 ans en 1997 et entre 57 et 66 ans en 2015. Le choix de ces trois cohortes permet de capter certaines transitions ou évolutions sur le marché du travail. Par exemple, la plus jeune cohorte rend compte, entre autres, de l'insertion des travailleuses et des travailleurs sur le marché du travail à mesure que leur cursus scolaire se termine et que les responsabilités familiales se présentent. La deuxième cohorte caractérise, d'une certaine manière, la dynamique entourant le travail et les responsabilités familiales de même que la consolidation de la présence des travailleuses et des travailleurs sur le marché du travail. Enfin, la troisième cohorte caractérise de façon plus particulière la période menant vers la retraite.

Emplois à bas salaire

Les emplois à bas salaire correspondent à ceux dont le taux horaire est inférieur aux deux tiers du taux horaire médian. En 1997, le taux horaire médian au Québec équivalait à 13,75$ et le seuil d'emplois à bas salaire, à 9,10$. En 2015, le taux horaire médian se fixe à 20,60$ et le seuil d'emplois à bas salaire s'établit à 13,60$. Cette définition de l'emploi à bas salaire correspond généralement à celle employée dans les études portant sur cette thématique (voir à ce sujet : Caroli et Gautié, 2009 : 22 ; Concialdi et Ponthieux, 2000 : 7 ; et OCDE, 2003 : 43). Il convient de dire ici que selon la perspective retenue, la définition pourrait considérer le revenu d'emploi (sur une base mensuelle ou annuelle, par exemple) ou encore le salaire horaire. Nous retenons cette dernière mesure puisqu'elle permet de rendre compte de la dispersion ou des inégalités de salaire. C'est d'ailleurs cette mesure qui a été retenue par la Russel Sage Foundation dans sa vaste étude portant sur le travail à bas salaire aux États-Unis et dans certains pays européens (voir Appelbaum, Bernhardt et Murname, 2003).

Le seuil d'emplois à bas salaire ailleurs au Canada est déterminé en fonction du taux horaire médian de chaque province.

Population visée

La population visée dans cet article correspond à celle occupant un emploi (emploi principal) durant la semaine de référence et qui habitait le Québec au moment de l'enquête. Les personnes absentes temporairement de leur emploi pour diverses raisons (congés, vacances, maladie, soins à donner aux enfants, etc.) durant la semaine de référence font partie de la population en emploi. Les résultats portent sur les travailleurs salariés. Les travailleurs autonomes sont exclus étant donné qu'aucune statistique sur le revenu d'emploi n'est collectée pour ce groupe de travailleurs.

Source et qualité des données

L'*Enquête sur la population active* (EPA) de Statistique Canada a été utilisée pour la rédaction de cet article. Cette enquête de type ménage est réalisée mensuellement et est représentative de la population canadienne civile non institutionnalisée. Elle porte sur un échantillon d'environ 56 000 ménages (environ 10 000 au Québec) et permet d'avoir des données fiables et à jour sur le marché du travail. Les données de l'EPA sont recueillies par province suivant un plan de sondage avec renouvellement de panel. Les ménages sélectionnés demeurent dans l'échantillon pendant six mois consécutifs. Les estimations ont été effectuées à partir des fichiers de microdonnées confidentielles de l'EPA. Enfin, des tests de différence de proportions ont été effectués entre les années 1997 et 2015 de même qu'entre différentes sous-populations comparées (résultats pour le Québec). Pour ce faire, des CV approximatifs et des intervalles de confiance ont été produits à partir du modèle élaboré par Statistique Canada dans son *Guide de l'Enquête sur la population active* (tableau 7.2). Comme recommandé dans ce guide, les CV portant sur des proportions ont été calculés en additionnant les CV du numérateur et du dénominateur. L'approche utilisée étant conservatrice, les CV calculés tendent toujours à être surestimés. À moins d'indication contraire, tous les écarts et variations observés sont significatifs au seuil de 5 % pour ce qui est des résultats portant sur le Québec et sont basés sur la comparaison des intervalles de confiance (bornes inférieure et supérieure).

Références

APPELBAUM, Eileen., Annette. BERNHARDT et Richard J. MURNANE (2003). *Low-Wage America : How Employers Are Reshaping Opportunity in the Workplace*, New York, Russell Sage Foundation, 535 p.

CAROLI, Ève, et Jérôme GAUTIÉ (2009). *Bas salaires et qualité de l'emploi : l'exception française ?*, Paris, Centre pour la recherche économique et ses applications, Presses de l'École normale supérieure, 143 p.

CONCIALDI, Pierre, et Sophie PONTHIEUX (2000). « Salariés à « bas salaire » et travailleurs pauvres : une comparaison France-États-Unis », *Revue de l'IRES*, n° 02.1, 7 p.

Dares (2012). « Les bas salaires en France entre 1995 et 2011 », *Dares Analyses*, n° 068, 8 p.

DEMERS, Marc-André (2015). *Plus de 450 000 Québécois et Québécoises sont rémunérés au salaire minimum… ou presque*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 4 p.

LAMANTHE, Annie (2013). « L'emploi peu qualifié et à bas salaire : problématiques nord-européennes », *Revue multidisciplinaire sur l'emploi, le syndicalisme et le travail*, vol. 8, n° 2, p. 9-34.

OCDE (2015). *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2015*, Paris, OECD Publishing, 324 p.

OCDE (2003). « Des emplois plus nombreux et meilleurs ? La performance globale au cours de la dernière décennie », dans *Perspectives de l'emploi de l'OCDE : 2003. Vers des emplois plus nombreux et meilleurs*, Paris, Éditions OCDE, chapitre 1, p. 17-68.

OSTERMAN, Paul (2015). « Les politiques de lutte contre le travail à bas salaire », *Travail et emploi*, n° 142, p. 9-19.

Ce bulletin est réalisé par la Direction des statistiques du travail et de la rémunération.

Ont collaboré à la réalisation : Anne-Marie Roy, mise en page
Nicole Descroisselles, révision linguistique
Direction des communications

Pour plus de renseignements : Luc Cloutier-Villeneuve,
Analyste en statistiques du travail
Institut de la statistique du Québec
1200, avenue McGill College, 4e étage
Montréal (Québec) H3B 4J8

Téléphone : 514 876-4384 (poste 6207)
Télécopieur : 514 876-1767
Courriel : publication.dstr@stat.gouv.qc.ca

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
2e trimestre 2016
ISSN 2369-890X (en ligne)

© Gouvernement du Québec,
Institut de la statistique du Québec, 2016

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Institut de la statistique Québec